



LETTRE MUNICIPALE JANVIER 2025



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION: FÉVRIER 2025







SOMMAIRE



Le recensement de la population à Saint-Pierre de Chartreuse va débuter!



Rappel consignes : période hivernale



Perspective Cavalière : Une aventure, une philosophie



Programme "Un hiver en fête", Saint-Pierre de Chartreuse

01
Édito
02
Vie Municipale
03
Vie Communale
15
Vie Associative et Culturelle
16
Vie Intercommunale
17
Agenda
19
Offres d'emploi / État civil sur l'année 2024
20
Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Numéros utiles

Stéphane GUSMEROLI



Édito,

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse, Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

4 samedi janvier, nous avons voulu. exceptionnellement, tenir la cérémonie des vœux à Saint-Hugues de Chartreuse plus particulièrement dans les locaux de notre Ecole des 4 Montagnes. Tout d'abord parce le hameau connaît actuellement des transformations importantes, en tant que pôle structurant du village, que nous voulions mettre en avant : Accueil touristique, requalification de la Salle Saint Michel en espace multi-activités, création d'un réseau de chaleur, diversification des activités de l'association Ski Saint Hugues Les Egaux, aménagement de sentiers inter hameaux et d'un nouveau parcours d'orientation, reprise de La Cabine, extension des activités du Musée Arcabas dans l'Ancienne Cure qui sera prochainement rénovée par le Département de l'Isère, développement de projets agricoles par certains de nos agriculteurs, etc. Cette cérémonie des vœux a aussi permis de présenter le projet éducatif que porte la Commune pour notre Ecole des 4 Montagnes, sous la conduite de Fabienne Sauge-Mollaret et Marie Robveille (en lien étroit avec les enseignants) et avec toute l'équipe : Sarah, Carole, Sandrine, Florence, Sophie, Damien et Jérémie, et plus récemment Anne Leroy qui les a rejoints cette année. J'en profite à nouveau pour remercier Geneviève Gontier et lui souhaiter une bonne retraite, bien méritée, après toutes ces années d'attentions accordées à nos enfants. Les valeurs que portent ce projet éducatif sont très importantes pour nous : respect d'autrui, égalité des chances, acceptation des différences. La qualité et l'organisation de la restauration scolaire y prend toute sa place et contribue à ce projet pédagogique et la transmission de valeurs aux enfants. Au niveau international, cette année 2024 fut encore très difficile avec des conflits géopolitiques majeurs (guerre en Ukraine, conflits au Proche-Orient, émergence de tendances nationalistes extrêmes dans de nombreux pays), et des catastrophes naturelles un peu partout dans le monde, bien souvent la conséquence du dérèglement climatique qui s'installe et face auquel nous ne savons réagir. Le drame humain qui se joue actuellement à Mayotte en est le dernier triste exemple en date, et j'ai une pensée émue pour chacun des habitants de l'île qui se trouve dans un dénuement profond.

Cette année 2024, les agriculteurs ont dû faire face à une grave crise sanitaire, à savoir la fièvre catarrhale ovine (FCO), qui a sévi un peu partout en France, mais aussi tout particulièrement en Chartreuse. Elle a touché fortement certains de nos exploitants locaux, les plongeant dans une période d'incertitude bien difficile à vivre. En tant que Maire de Saint Pierre de Chartreuse mais aussi Vice-président chargé de l'agriculture au Parc naturel régional de Chartreuse, je tiens à leur exprimer tout notre soutien. La situation politique au niveau national est bien peu réjouissante aussi, avec des institutions et des élus nationaux qui ne réussissent pas à s'entendre pour gouverner notre pays et nous faire collectivement relever les immenses défis qui sont devant nous : économiques et financiers, sociaux, environnementaux ... Les jeux Olympiques de Paris cet été nous auront toutefois, un temps, offert une parenthèse de joies et d'humanité, où les français et tous les visiteurs du monde entier ont pu pendant quelques semaines se retrouver et vivre ensemble des moments intenses d'émotions. Dans ce contexte global bien morose, peut-on alors se réjouir des réussites que nous pouvons avoir localement ? Et bien peut-être que nous pouvons montrer que, dans nos communes, nous savons cultiver le dialogue, l'écoute, le respect, entre élus, entre habitants, pour trouver ensemble des solutions pour faire avancer nos villages et nos territoires. Nous pouvons démontrer que, localement, nous savons construire et mettre en œuvre des politiques de transition ambitieuses, ensemble, en sachant entendre les différents points de vue et le moment venu prendre des décisions. Je souhaite rendre hommage, exprimer notre reconnaissance et des remerciements à toutes les femmes et les hommes qui font vivre notre village. Vos projets et initiatives sont nombreux. C'est réjouissant d'être maire d'un village aussi vivant, aussi dynamique! Nous sommes convaincus que collectivement, nous pouvons faire de la Chartreuse et de nos villagesstations une belle destination « sport, nature et culture ». À chacun de nous de la promouvoir et d'y prendre part, en offrant notre sens de l'accueil chartroussin. Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 : Beaucoup de bonheurs, de douceurs ; et la réussite dans les projets que vous entreprendrez. « Innover, ce n'est pas voir ce qu'on ne voit pas, c'est voir ensemble ce que tout le monde voit » (Arthur Schopenhauer) Ces propos sont tirés du discours que j'ai prononcé à l'occasion des vœux de la Municipalité qui se sont tenus ce samedi 4 janvier 2025. Vous retrouverez l'intégralité du discours dans cette Lettre municipale.

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire

.....

Retour sur les principales décisions du Conseil municipal du 6 janvier 2025

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

LA DIAT - PISCINE MUNICIPALE

Le 5 février 2024, le Conseil municipal décidait le lancement d'une consultation d'entreprises pour l'opération de rénovation énergétique de la piscine par la pose de panneaux solaires et l'installation d'une pompe à chaleur. Le Conseil municipal a décidé d'attribuer le marché à la société SNTC, pour un montant de 92 989,50 € HT. Cette opération est subventionnée par le Département de l'Isère (à hauteur de 20 700 €) et la Préfecture de l'Isère (à hauteur de 20 000 €).









LOGEMENT TEMPORAIRE

En lien étroit avec le CCAS, la Commune de Saint Pierre de Chartreuse a décidé de mettre en oeuvre un logement temporaire en coeur de village. Pour cela, un logement a été réservé auprès de Alpes Isère Habitat, dont la gestion locative sera assurée par l'association « Un Toit Pour Tous ». Le CCAS sera l'instance d'instruction, de suivi, et de lien pour cette action, avec du temps d'agent social dédié. La Commune versera annuellement au CCAS une somme de 6 500 € pour couvrir les coûts de gestion du logement (hors temps de mise à disposition de l'agent social communal).

PROJET ÉQUESTRE

Le Conseil Municipal a validé la politique communale de développement de la pratique équestre en Chartreuse, sous la forme d'un "projet équestre", qui repose sur plusieurs volets : Transmettre du sens et les valeurs d'un tourisme et un mode de vie plus proches de la nature, aménager et proposer des chemins équestres, créer des parkings chevaux, impliquer tous les acteurs et parties prenantes, communiquer, organiser des animations. Cette année 2024 a vu se créer l'association « Perspective Cavalière ». La Commune apportera son soutien à cette association dans ses diverses missions.



Date du prochain Conseil municipal:

Lundi 3 février 2025 à 20h30, Salle du Conseil

Vœux 2025 du Maire et du Conseil Municipal (4 janvier 2025)

99

Voeux du Maire & du Conseil municipal

Samedi 4 janvier 2025, salle de Restauration de l'école des 4 Montagnes (Saint-Hugues de Chartreuse)

Stéphane GUSMEROLI, Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,

Madame la Présidente de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Mesdames et Messieurs les Maires et les élus, Monsieur le représentant du Service départemental d'incendie et de secours, Présidentes et Présidents d'Associations, Chartroussines, Chartroussins,

Au nom du Conseil municipal et des Services de la Commune, je vous souhaite, à toutes et tous, la bienvenue aujourd'hui pour cette cérémonie des vœux de la Municipalité de Saint-Pierre de Chartreuse.

"Nous avons voulu, exceptionnellement, tenir cette cérémonie des vœux à Saint Hugues et plus particulièrement ici, dans les locaux de notre Ecole des 4 Montagnes:

- Tout d'abord parce que le hameau connaît actuellement des transformations importantes, en tant que pôle structurant du village: Accueil touristique, requalification de la Salle Saint-Michel en espace multiactivités, création d'un réseau de chaleur. diversification des activités de l'association Ski Saint Hugues Les Egaux, aménagement de sentiers, reprise de La Cabine, extension des activités du Musée Arcabas dans l'Ancienne Cure qui sera prochainement rénovée par le Département de l'Isère, développement de projets agricoles par certains de nos agriculteurs, etc
- Et aussi parce que nous sommes très fiers du projet éducatif que porte la Commune pour notre Ecole des 4 Montagnes, sous la conduite de Fabienne Sauge-Mollaret et Marie Robveille (en lien étroit avec les enseignants) et avec toute l'équipe : Sarah, Carole, Sandrine, Florence, Sophie, Damien et Jérémie, et plus récemment Anne Leroy qui les a rejoints cette année. J'en profite à nouveau pour remercier Geneviève Gontier et lui souhaiter une bonne retraite, bien méritée, après toutes ces années d'attentions accordées à nos enfants.

Les valeurs que portent ce projet éducatif sont très importantes pour nous : respect d'autrui, égalité des chances, acceptation des différences. La qualité et l'organisation de la restauration scolaire y prend toute sa place et contribue à ce projet pédagogique et la transmission de valeurs aux enfants. Damien et son équipe vous ont préparé quelques créations de leur cru qui seront servies à l'issue des discours tout à l'heure. Ils prendront le temps de vous les présenter, et plus globalement de présenter leur action au quotidien pour nos enfants. Un grand merci à eux!

Au niveau international, cette année 2024 fut encore très difficile avec des conflits géopolitiques majeurs (guerre en Ukraine, conflits au Proche-Orient, émergence de tendances nationalistes extrêmes dans de nombreux pays), et des catastrophes naturelles un peu partout dans le monde, bien souvent la conséquence du dérèglement climatique qui s'installe et face auquel nous ne savons réagir. Le drame humain qui se joue actuellement à Mayotte en est le dernier triste exemple en date, et j'aurai une pensée émue pour chacun des habitants de l'île qui se trouve dans un dénuement profond.

Cette année 2024, les agriculteurs ont dû faire face à une grave crise sanitaire, à savoir la fièvre catarrhale ovine (FCO), qui a sévi un peu partout en France, mais aussi tout particulièrement en Chartreuse. Elle a touché fortement certains de nos exploitants locaux, les plongeant dans une période d'incertitude bien difficile à vivre. En tant que Maire de Saint Pierre de Chartreuse mais aussi Vice-président chargé de l'agriculture au Parc naturel régional de Chartreuse, je tiens à leur exprimer tout notre soutien."

/œux 2025 du Maire et du Conseil Municipal (4 janvier 2025)

La situation politique au niveau national est bien peu réjouissante aussi, avec des institutions et des élus nationaux qui ne réussissent pas à s'entendre pour gouverner notre pays et nous faire collectivement relever les immenses défis qui sont devant nous : économiques et financiers, sociaux, environnementaux ... Les jeux Olympiques de Paris cet été nous auront toutefois, un temps, offert une parenthèse de joies et d'humanité, où les français et tous les visiteurs du monde entier ont pu pendant quelques semaines se retrouver et vivre ensemble des moments intenses d'émotions.

Dans ce contexte global bien morose, peut-on alors se réjouir des réussites que nous pouvons avoir localement?

Et bien peut-être que nous pouvons montrer que, dans nos communes, nous savons cultiver le dialogue, l'écoute, le respect, entre élus, entre habitants, pour trouver ensemble des solutions pour faire avancer nos villages et nos territoires. Nous pouvons démontrer que, localement, nous savons construire et mettre en œuvre des politiques de transition ambitieuses, ensemble, en

sachant entendre les différents points de vue et le moment venu prendre des décisions. Notre village-station de Saint-Pierre de Chartreuse est en pleine transformation. Dépaysante, généreuse, intacte, vivante, et si belle!

La Chartreuse est un territoire qui bouge : par l'engagement de ses habitants, par l'énergie associative, par la vitalité de ses entreprises. Nous pouvons être fiers de ce que vous osez entreprendre, de vos idées nouvelles. Nous, élus, sommes là pour vous accompagner, pour vous soutenir dans vos initiatives, pour vous aider à ouvrir les bonnes portes. Par ce discours de vœux, je vais surtout rendre des hommages, exprimer notre reconnaissance et des remerciements à toutes les femmes et les hommes qui font vivre notre village. Je vous prie de bien vouloir m'excuser par avance, car je vais très probablement oublier d'en citer quelques, tant les projets et les initiatives sont nombreux actuellement! Je m' excuse mille fois. C'est tellement réjouissant d'être maire d'un village aussi vivant, aussi dynamique!

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les bénévoles des associations du village pour leur engagement au quotidien. J'étais encore hier soir juste à côté, au foyer de fond, avec les bénévoles de l'Association Ski Saint Hugues Les Egaux, pour fêter avec eux ce début de saison hivernale réussi, d'ailleurs salué aujourd'hui par un valorisant article dans Le Dauphiné Libéré qui titrait « Gestion de la station de Saint Hugues/Les Egaux : un modèle qui fait école ». Le programme d'animations et d'évènements culturels et sportifs s'enrichit d'année en année. Merci à Marie Lorenzin, Malika Jourdain, Anne-Marie Maur, Audrey Cevellec, Raul Caplan, Jean-Luc Martiniack, Marc Faure, Tom Guilmin, Nicolas Vezzuti, Valérie Torres, Jean-Claude Georges, Yann Daniel, aux dirigeantes et dirigeants d'associations et à tous leurs membres.

Grâce à vous et avec l'accompagnement de Guy Becle-Berland, un beau projet culturel se met progressivement en place à Saint-Pierre de Chartreuse, pour permettre à chacun de vivre des moments forts de créations, de rencontres et d'émotions.

Merci aux femmes du village (et oui, ce sont uniquement des femmes ...) qui conduisent les actions sociales dans le village, par le biais du CCAS ou par des actions individuelles : Claire Garcin-Marrou, Jeanne Gerondeau, Sylvie Brun, Claire Belanger, Maryse Gigarel, Bernadette Rudelin, Aurélie Jouve, Corinne Guiguet-Bologne, Chantal Becle-Berland. Bravo pour toutes vos actions au quotidien : Ecoute, accompagnement, aides individuelles, accès à la banque alimentaire, service de transport social, repas à domicile, etc. et plus particulièrement, les actions que vous menez pour les seniors du village : transport à la demande, ateliers numériques, jeudis hebdo, repas des anciens, fête du printemps, projet « Mémoires », ... Cette année 2024 a aussi vu le jour un jardin partagé à l'école, permettant de créer de nouveaux liens entre les enfants, les habitants et les anciens autour d'un beau projet commun et porteur de sens.

Vœux 2025 du Maire et du Conseil Municipal (4 janvier 2025)

Un projet nous tient aussi particulièrement à cœur, que la Commune souhaite soutenir et accompagner, à savoir le projet de résidence de « colocation seniors » que veut mettre en œuvre Fiona Maillet (et son association Les Colocs Fringantes) dans le village : elle organise une réunion publique sur le sujet samedi 11 janvier prochain à 10h à la salle hors sac. Venez nombreux!

Je remercie Cécile Lasio pour son investissement pour le projet touristique du village, qu'elle a conduit pendant 4 ans au sein du Conseil municipal et aussi de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Elle a posé les bases solides du projet que nous mettons en œuvre actuellement. Stéphane Levoir a rejoint l'équipe municipale cette année, et a déjà suivi avec brio deux projets majeurs, à savoir la rénovation de la station d'assainissement et l'aménagement du chalet-snack de la patinoire. Merci à Stéphane pour ses talents techniques mis au service de la commune!

Grâce à l'implication et la ténacité de Jeanne Gerondeau, conseillère municipale et maintenant aussi fondatrice de l'association « Perspective Cavalière » (avec Serge Cros), c'est tout un projet de développement de la pratique équestre qui se met en œuvre dans le village et plus largement à l'échelle de la Chartreuse. Cette belle activité est porteuse de sens et de valeurs fortes. Pour reprendre ses propres mots : « Le cheval, animal mythique de l'Histoire humaine, appelle un autre mode de vie, change le regard, enrichit la pensée, et, en renouant avec le passé, ouvre les perspectives. Suivre les sentiers équestres, c'est continuer à les faire vivre, à les enrichir. C'est proposer de prendre son temps, à regarder, à discuter. Croiser un cavalier est toujours un moment d'apaisement et de joie. Le cheval contribue à la promotion d'un lieu. »

Je souhaite aussi remercier Dominique Cabrol, Christine Dumestre, Jeanne Gerondeau, Olivier Jeantet et tous les conseillers municipaux, pour leur implication dans la vie communale en tant que Conseillers ou Adjoints. Leurs avis sont toujours très précieux pour nous permettre de prendre les bonnes décisions pour le village. Merci à vous!

Je tiens aussi à remercier les Services administratifs de la mairie - Lucie, Christelle, Frédérique, Morgane, Corinne et Chantal - pour leur sens de l'accueil, de l'écoute et du service public. Je remercie aussi les services techniques et Rudi Lecat, ainsi que leurs prestataires, pour leur travail au quotidien et tout récemment pour le formidable travail de déneigement des routes, parkings et espaces publics mené la semaine dernière. Les nuits ont été très courtes pour eux, et les heures se sont accumulées sans compter, pour assurer l'accessibilité au plus grand nombre et garantir la sécurité des usagers. Un très grand merci à vous!

Le 6 décembre 2024 s'est tenue une réunion publique sur la démarche « Montagne Autrement 2030 » que nous avions lancée le 4 janvier et que nous avons animé collectivement tout au long de l'année 2024, avec la Communauté de Communes, L'Association Nouvelles Traces en Chartreuse, La Commune de Saint Pierre d'Entremont Isère et avec la participation active de nombreux Chartrousins volontaires. Je souhaite saluer la démarche, qui fut résolument ouverte à tous et qui a permis d'écouter les différents points de vue, concernant le toujours sensible sujet de la transition de notre station.

Concernant l'avenir de nos stations et de notre modèle de développement touristique et économique, il nous faudra être tout à la fois ambitieux et réalistes, en diversifiant nos activités et sachant repositionner le ski « à sa juste place » dans l'ensemble de l'offre touristique, sportive et culturelle de la Destination Chartreuse.

La transition de notre village-station réussira si la dynamique est collective : collectivités, élus, habitants, associations, socio-professionnels, prestataires d'activités, hébergeurs, commerçants... Des idées nouvelles sont apparues au cours du travail mené cette année, avec de nouveaux porteurs de projets. Bravo pour la richesse de vos propositions et de vos actions !

Coux 2025 du Maire et du Conseil Municipal (4 janvier 2025)

Félicitations à Nouvelles Traces en Chartreuse et Ski Saint-Hugues-les Egaux pour le dynamisme de vos projets au Planolet et à Saint-Hugues/Les Egaux. Cet hiver, avec notre village qui se pare de ses plus beaux atours – le soleil et la neige – vous démontrez votre sens de l'accueil et la qualité des activités que vous offrez à nos visiteurs. Le village a été toutes ses vacances de Noël le théâtre d'éclats de rires d'enfants et de milles sourires de familles. tout simplement heureuses d'être là ! Bravo aussi aux porteurs de projets privés, qui font ou feront vivre nos sites touristiques : La Stass' ou Chartreuse Insolite aux Essarts, L'École de Porte au Col de Porte, Yoann Bourgeois et son projet d' « lle en Chartreuse » dans le Bourg, La Fabrique des Petites Utopies à La Diat, etc.

L'enjeu sera que tous ces projets d'activités 4 saisons soient attractifs, en cohérence avec la Destination Chartreuse et viables financièrement. Plus particulièrement, la question du devenir des remontées mécaniques et des téléportés sera à examiner ensemble, en toute transparence, sans dogme, mais en étant bien conscients de nos capacités et de nos limites, sans possibilité réelle de financement extérieur. Il s'agira d'être ambitieux, de s'autoriser à rêver ensemble, de construire notre récit pour demain et nos générations futures, tout en conservant les pieds sur terre.

Notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse prend une part active dans ce nouveau développement de notre village-station :

- Création de sentiers inter hameaux (un budget de 200 000 € HT y a été consacré sur deux ans, financés à 70 % par le Plan de relance « Avenir Montagne » de l'Etat)
- Installation de nouveaux parcours d'orientation (dont un premier est déjà disponible cet hiver à Saint Hugues puis deux nouveaux le seront au printemps 2025, à La Diat et dans le bourg)
- Premiers aménagements de La Diat avec la définition d'un plan-guide, la création d'une mare pédagogique, la valorisation d'une zone humide existante, la création en 2025 d'une « aire terrestre éducative », la rénovation partielle de la piscine
- L'aménagement du coeur de village et de ses espaces publics, avec notamment la création des œuvres de sculptures sur les troncs coupés le long du mur du cimetière ou l'installation de la patinoire sur le Plan de ville,
- La requalification en cours de la Salle Saint-Michel en espace multi-activités à Saint-Hugues
- La rénovation des 5 panneaux d'information, avec la finalisation actuellement de nouveaux plans du village ; et le démarrage du renouvellement de la signalétique des services et commerces (avec qq premiers panneaux fabriqués et posés à Saint Hugues)
- La programmation d'évènements culturels et sportifs. Saint Pierre de Chartreuse accueillera à nouveau le Grand Duc le dimanche 29 juin 2025
- La mise en oeuvre d'itinéraires équestres et de pistes enduro de VTT (sous réserve de l'accord de passage des propriétaires fonciers)
- L'accompagnement des porteurs de projets
- Et pour améliorer le fonctionnement et l'accueil cet hiver, le déneigement de la route des Essarts pour donner accès aux activités là-haut, la mise en place d'une navette communale tout l'hiver (pour relier le village, Le Planolet, la Combe de l'Ours, Saint-Hugues, Les Egaux et Le Col de Porte), la mutualisation d'un poste agent technique / chef d'exploitation de la station entre la Commune et l'Association Ski St-Hugues Les Egaux
- D'autres projets d'activités sont encore en réflexion : sentiers thématiques, sentiers de sculptures, parcours raquettes, itinéraires de ski de randonnée, pôle culturel dans l'Ancienne mairie, etc.

Nous sommes convaincus que collectivement, nous pouvons faire du Cœur de Chartreuse et de nos villages-stations une belle destination « sport, nature et culture ». À chacun de nous de la promouvoir et d'y prendre part, en offrant notre sens de l'accueil chartroussin!

VIE COMMUNALE

Vœux 2025 du Maire et du Conseil Municipal (4 janvier 2025)



Le parvis de la future Maison du Parc de Chartreuse / Office de tourisme sur Le Plan de Ville est maintenant terminé, ainsi que la Maison de santé au rez-de-chaussée de l'Ancienne mairie. L'office de tourisme et les nouveaux locaux du Parc de Chartreuse ouvriront ce printemps 2025 (une grande fête est prévue le samedi 14 juin 2025, qui sera l'occasion de fêter les 30 ans du Parc naturel régional de Chartreuse).

À Saint-Hugues de Chartreuse, les travaux de requalification de la Salle Saint-Michel en espace multiactivités battent leur plein, un temps interrompus par cette belle neige.

Sous le pilotage d'Eric Daviaud, sera mis en œuvre cette année 2025 un réseau de chaleur bois dans le hameau de Saint Hugues, pour desservir l'école, le Musée Arcabas, la Salle Saint-Michel, l'ancienne Cure, et possiblement les autres bâtiments à proximité.

Je remercie la Préfecture de l'Isère, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Parc naturel régional (et l'Europe par son intermédiaire), le Département de l'Isère et la Communauté de Communes, pour les aides financières importantes qu'ils nous apportent pour mener tous nos projets de développement local.

Je ne terminerai pas ce discours sans une pensée pour Sylvain Guilmin, Gaston Pirraud, Faustin Garcia et Guy Michel-Mazan qui nous ont quittés cette fin d'année 2024. La Municipalité leur rend hommage, en reconnaissance de leur participation active à la vie de notre village de Saint- Pierre de Chartreuse. Ce sont des personnalités qui avaient envie de faire vivre et développer leur village, de naissance ou d'adoption de cœur.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite à nouveau, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 : Beaucoup de bonheurs, de douceurs ; et la réussite dans les projets que vous entreprendrez.

Pour conclure, je citerai "Arthur Schopenhauer",

Avec une citation que j'ai découverte en novembre dernier lors d'un passionnant voyage d'échanges, avec nos agriculteurs et des acteurs locaux, à la rencontre de deux fermes coopératives – les « Fermes de Figeac » et la Coopérative « Jeune Montagne » (dans le Lot et l'Aubrac), qui nous ont montré qu'avec de la volonté et de l'ambition, le collectif pouvait réaliser des choses extraordinaires :

« Innover, ce n'est pas voir ce qu'on ne voit pas, c'est voir ensemble ce que tout le monde voit. »

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse stephane.gusmeroli@saintpierredechartreuse.fr





Recensement de la population à Saint-Pierre de Chartreuse



Cette année, la commune de Saint-Pierre de Chartreuse réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

COMMENT ÇA SE PASSE?

Une lettre d'information "Recensement de la population 2025" sera déposée prochainement dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.



SE RECENSER:

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

VOUS N'AVEZ REÇU AUCUNE LETTRE D'INFORMATION SUR LE RECENSEMENT D'ICI LE 16 JANVIER ?

Contactez la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse aux horaires d'ouverture du mardi au samedi de 8h30 à 12h au 04 76 88 60 18

Recensement de la population à Saint-Pierre de Chartreuse



LES AGENTS RECENSEURS DÉSIGNÉS :

Sur la commune de Saint-Pierre de Chartreuse 3 agents recenseurs sont nommés ; Marie RUIZ , Martine ARNAUD et Jean-François LORENZIN, ils se présenteront à votre domicile selon leur secteur attribué muni d'une carte officielle "agent recenseur".







Martine ARNAUD



Jean-François LORENZIN

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement?

Année de construction, surface, etc. connaître votre type d'habitation, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre situation professionnelle permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos habitudes de vie permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles?

Nom, prénom, etc.

Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.



En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent!



Q le-recensement-et-moi.fr

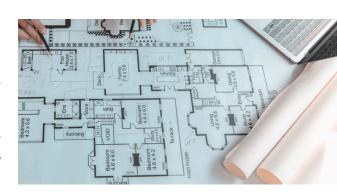
Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).



VIE COMMUNALE

Consultation architecturale, changement pour la prise de rendez-vous à partir du mois de janvier :

Suite au départ à la retraite de Monsieur Yves Mercier, consultant architectural sur la commune de Saint-Pierre de Chartreuse il sera remplacé par Madame Evrard. La consultation architecturale de Madame Evrardse se déroulera à Saint Pierre de Chartreuse, en prenant rendez-vous directement auprès des services de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.





Pour prendre rendez-vous:

Contacter la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse : 04 76 66 81 74 / accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Les permanences 2025 de Madame Evrard se tiendront une fois par mois, les jeudis après-midi

Les jeudis 16 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 19 juin et 17 juillet 2025 selon les 3 créneaux horaires 14h, 15h ou 16h.

Cette prestation est gratuite pour l'habitant, les permanences se déroulent dans la Mairie de la Commune où vous souhaitez mener à bien votre projet ou directement sur le lieu du projet, ce qui permet une meilleure projection à l'architecte conseiller.

Quand la rencontrer? Il convient de prendre rendez-vous avec l'architecte conseiller :

- Lorsque vous avez réfléchi et avancé votre projet avec des premières esquisses.
- Lorsque vous avez consulté les règles d'urbanisme et de risques s'appliquant sur le terrain de votre projet.
- Avant le dépôt de votre dossier en Mairie.

Plus d'informations sur : coeurdechartreuse.fr/architecte-conseiller/



Des militaires en exercice à Saint-Pierre de Chartreuse :



Du 20 janvier au 6 février 2025 une quarantaine de militaires en formation au Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE), basé à Lyon, effectuera un exercice à Saint-Pierre de Chartreuse pour s'entraîner dans des conditions proches de la réalité des opérations extérieures. Pendant 3 semaines ils seront formés à l'emploi de techniques de communication et d'outils numériques qui leur permettront d'améliorer, en opération, la perception que les populations étrangères ont à l'égard des forces armées françaises déployées dans leur pays.

Les militaires apprendront donc à évoluer au contact de la population de Saint-Pierre de Chartreuse et à contrer des fausses manœuvres de désinformation adverses dans le village d'un pays fictif, dont le territoire est celui de la commune de Saint-Pierre de Chartreuse. Le Centre de formation du CIAE est l'établissement d'enseignement de référence de l'influence et la lutte informationnelle. Il forme chaque année les militaires des armées aux divers métiers de l'influence. Plus de 500 militaires de l'armée de Terre ont ainsi été formés, et plus de 150 en interarmées. Le CIAE remercie vivement le maire de Saint-Pierre de Chartreuse pour sa disponibilité et son accueil. Les infrastructures prêtées aux militaires leur permettront de travailler dans un cadre réaliste.



VIE COMMUNALE



AMÉLIORONS LE DÉNEIGEMENT DES POUBELLES!

Chaque hiver, la neige dépose sur notre beau territoire son manteau blanc. Attendue de tous, elle peut toutefois devenir un véritable obstacle pour la dépose et la collecte des déchets. Rapidement, les bacs ordures ménagères se recouvrent d'une couche de neige alourdissant le poids du couvercle. Les 84 bacs à ordures de la commune deviennent inaccessibles, juchés sur des monticules de neige, ou coincés derrière un épais bourrelet de glace souvent poussé par le Chasse neige et durcit par le gel/dégel. Chacun parvient avec plus ou moins de difficulté à y déposer son sac noir.



Pour l'équipe de collecte, c'est aussi un parcours du combattant qui s'engage à chaque tournée, avec des dizaines et des dizaines de bacs à dégager, faire rouler et vider et lorsque c'est trop difficile, la collecte ne peut pas s'effectuer et les bacs restent sur place pleins. Vous imaginez aussi que les employés communaux sont focalisés sur le déneigement des routes et trottoirs et que le déneigement des 84 bacs verts ne peuvent être tous faits.

Afin de faciliter l'accessibilité à votre bac d'ordures ménagères préféré et si vous en avez la capacité physique, merci de donner un peu de temps pour déneiger le bac de regroupement de votre quartier ou de votre hameau. Vos voisins et l'équipe de collecte vous remercieront gracieusement!

Néanmoins, il est prévu que la commune améliore le déneigement des bacs de tri (verres, emballages, papier) par un passage des employés communaux après les chutes de neige afin de rendre accessibles les containers de tri.



Pour toute remarque ou renseignement :

Contacter le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse : 04 76 66 81 74 / dechets@cc-coeurdechartreuse.fr

Eric DAVIAUD

Conseiller municipal en charge des déchets eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



CONSIGNES À RAPPELER ET À RESPECTER PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE :

Afin de faciliter le travail de déneigement il est bon de rappeler certaines consignes. Lors des dernières chutes de neige de décembre, un certain nombre de problèmes sont apparus, des véhicules mal garés ont considérablement gêné le passage des engins de déneigement et ont parfois obstrué les aires d'évacuation de neige, il est donc rappelé qu'il est important de faire preuve de civisme et de compréhension en essayant de se garer au mieux et également de déplacer les véhicules quotidiennement afin de permettre un passage optimal des déneigeuses et saleuses. Cela évitera que votre véhicule soit enseveli sous la neige rendant plus difficile son déplacement. Les agents communaux et les prestataires en charge du déneigement œuvrent sans relâche pour la sécurité et le bien-être de tous, merci de votre compréhension.

Le stationnement des véhicules sur les routes départementales et communales est interdit, sauf sur les emplacements identifiés.

Sur les places du village et des hameaux, les véhicules ne doivent pas stationner plus de 24 heures d'affilée pour permettre au service technique d'assurer le déneigement.

Vos véhicules doivent avoir les **équipements adaptés.**

Les conducteurs de chasse neige ne doivent pas être interpellés, toute demande doit être adressée en Mairie.

Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique.

N'oublions pas de faire **preuve de solidarité** et de bon sens dans les moments difficiles.





EN DÉCEMBRE 2024, DÉPLOIEMENT DE BENNES EN ACCÈS LIBRE À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS!

Avec le développement de la vente en ligne, la quantité de cartons jetés ne cesse d'augmenter... La Communauté de Communes prend on compte ce changement de pratique en installant des bennes de collecte de cartons bruns en accès libre à différents endroits du territoire – en accord avec les communes concernées.

Pour vos cartons, désormais, deux solutions : benne en déchèterie d'Entre-deux-Guiers ou bennes en accès libre. Ainsi les cartons seront bien triés et ne se retrouveront plus dans les bacs ordures ménagères ou sous forme de dépôts interdit au pied des points tri.

LES CARTONS DOIVENT ÊTRE VIDÉS ET APLATIS

Seuls les cartons bruns, vidés de leur contenu et aplatis doivent être déposés dans les bennes.

Il est important d'enlever tous les plastiques ou polystyrènes pouvant se trouver à l'intérieur.



La réussite de ce nouveau service dépend largement de l'implication de tous les usagers : MERCI DE BIEN RESPECTER LES CONSIGNES!

OÙ SONT LES BENNES DE COLLECTE CARTONS?

Plus proches de chez vous, pour faciliter votre geste de tri :

- Les Echelles, point tri ZA du Maillet,
- Miribel-les-Echelles, point tri des billards LAFUGE,
- Saint-Joseph-de-Rivière, parking de la station d'épuration,
- Saint-Laurent-du-Pont, rue Paul Paturles (au-dessus d'Intermarché),
- Saint-Pierre-de-Chartreuse, parking de la piscine,



WWW.COEURDECHARTREUSE.FR

dechets@cc-coeurdechartreuse.fr ou par téléphone au : 04 76 66 65 24



ENQUÊTE STATISTIQUE

SUR LES LOYERS ET LES CHARGES



Du 2 au 25 janvier 2025



L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.



Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.



L'enquêteur sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant, il prendra contact avec les personnes concernées.



Forte épidémie de grippe en Auvergne-Rhône-Alpes, pour nous protéger et protéger les autres, pensons aux gestes barrières!

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le niveau des passages aux urgences est exceptionnellement élevé pour cette saison. Pour préserver sa santé et celle des autres, mais également préserver le système de santé et les professionnels qui y travaillent, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes souhaite rappeler l'importance de maintenir ou de se réapproprier certains bons réflexes.

je porte le masque pour me protéger et protéger les autres face aux virus respiratoires



En période épidémique, le port du masque est

FORTEMENT RECOMMANDÉ



En présence



espaces clos



En cas de



Dans les salles d'attente des professionnels et des établissements de santé, pharmacies...

ENSEMBLE, ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES











TENSIONS HOSPITALIÈRES: LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ENGAGENT DES MESURES SPÉCIFIQUES DE GESTION

La grippe est une infection virale très contagieuse qui peut être grave chez les personnes les plus fragiles. Survenant chaque année, l'épidémie circule de manière particulièrement élevée cet hiver avec, selon Santé publique France, 2 068 passages aux urgences dont 512 suivis d'une hospitalisation sur la première semaine de 2025. Les hospitalisations pour grippe ou syndrome grippal représentent 6 % de l'ensemble des hospitalisations en semaine 1, en augmentation par rapport à la semaine précédente. Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le niveau de passage aux urgences est exceptionnellement élevé, supérieur à toutes les épidémies depuis 2010. Afin de faire face à l'épidémie et faciliter la continuité de prise en charge, une vingtaine d'établissements de la région ont activé leur plan blanc et/ou ont mis en place des mesures spécifiques de gestion à ce jour. Plusieurs leviers ont été activés : réouverture de lits, sorties anticipées, recours à l'hospitalisation à domicile, coordination territoriale inter-établissements publics et privés sur les lits de soins critiques, etc. Les mesures barrières au sein des établissements ont été renforcées (port du masque pour les professionnels de santé et pour les visiteurs). L'Agence régionale de santé assure un suivi quotidien de la situation au côté des établissements.

Des gestes simples et citoyens permettent de prévenir et limiter l'impact du virus auprès des plus vulnérables et aussi d'éviter la saturation des services de santé. Porter un masque en cas de symptômes et particulièrement en cas de visite à un proche vulnérable

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Perspective Cavalière: Une aventure, une philosophie



Traverser la Chartreuse à cheval. Un défi ? Une utopie ? Un délire ? Non, une évidence, face à l'enjeu de diversification touristique, de transition écologique et économique. Le cheval, animal mythique de l'Histoire humaine, appelle un autre mode de vie, change le regard, enrichit la pensée, et, en renouant avec le passé, ouvre les perspectives.



Redessiner les chemins équestres, c'est relier les lieux pour tous, là où un cheval passe tout le monde passe, c'est rendre plus sécurisants, plus fluides les sentiers entre les hameaux et villages, tel le sang qui coule dans les vaisseaux de la Chartreuse, c'est permettre de renouer les contacts entre les personnes. Le pas du cheval a toujours accompagné les hommes à travers leur labeur, leur œuvre, leur Histoire, c'est proposer de prendre son temps, à regarder, à discuter. Croiser un cavalier est toujours un moment d'apaisement et de joie. Un cheval attaché devant un commerce est l'ambassadeur d'un mode de vie oublié par les temps modernes.

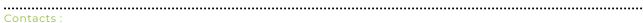
Depuis 2019, les élus de Saint-Pierre de Chartreuse mènent les projets liés aux activités équestres en agissant sur trois axes : le traçage des chemins équestres, l'accueil des cavaliers et leurs montures, l'organisation des animations. Le Parc naturel régional de Chartreuse et d'autres institutions (Région, intercommunalités, Isère Cheval Vert et associations culturelles et structures équestres professionnelles) ont suivi. Malgré le chemin parcouru, des obstacles restent encore à franchir et des projets à naître pour faire vivre et donner du sens à cette traversée qui se veut mythique. C'est dans ce contexte qu'est née "Perspective Cavalière", association régie par la loi du ler juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, à but non lucratif, mais grandement ambitieux. Genèse du nom : La perspective cavalière est la vue qu'un cavalier perçoit du haut de son cheval sur un objet ou un paysage : plus loin, plus en relief. L'expression est utilisée en architecture militaire au 16e siècle pour décrire une technique de dessin avec des lignes de fuite parallèles qui donne du volume à un objet ou un plan à deux dimensions (sur une surface plate). Elle est choisie pour représenter l'esprit de l'association, ses actions et leurs enjeux : porté par nos chevaux, des perspectives s'offrent à nous, qui mettent en relief un paysage de valeurs oubliées et de possibilités nouvelles.

SES MISSIONS:

- Soutenir et participer aux projets équestres en Chartreuse
- Seconder les institutions dans le traçage de la traversée de la Chartreuse
- Organiser les évènements liés à ces objectifs : notamment animations à thème, rassemblements cavaliers et familles de cavaliers
- Travailler avec les autres associations, sportives et culturelles, ayant les mêmes objectifs
- Créer des liens entre cavaliers et les autres usagers des sentiers
- Permettre aux personnes handicapées psychiques ou physiques d'accéder à la montagne en partenariat avec d'autres structures spécialisées
- Contribuer à promouvoir l'économie locale
- Raconter la Chartreuse, continuer à écrire sa légende ...

Faire cavalier seul n'a aucun sens, l'association se veut inclusive, malgré son nom. Elle est ouverte à tous, cavaliers ou non cavaliers, marcheurs, rêveurs vagabonds, aventuriers de l'esprit, à toutes les personnes (cotisation de 15€ au-dessus de 12 ans – gratuit en-dessous) et animaux (gratuit) qui aiment la Chartreuse, qu'ils soient chartroussins d'un jour ou pour longtemps. En être membre*, c'est approuver sa philosophie, c'est soutenir ses actions. Et c'est déjà beaucoup. Une animation prévue pour cet été est en cours d'élaboration par les membres en place, avec le soutien salutaire de la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse. Venez nous rejoindre si l'aventure vous tente. Nous avons tous besoin des uns des autres pour avancer.





Jeanne Gerondeau : 06 86 46 43 57 Serge Cros : 06 40 14 63 02

(*) Extrait du statut :

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une somme de 15€ à titre de cotisation.

Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ; ils sont dispensés de cotisations (par exemple les équidés).

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée de 10€ et une cotisation annuelle (de 15€) fixée chaque année par l'assemblée générale.

Toute cotisation pourra être rachetée moyennant le paiement d'une somme minima égale à 5€.















Mercredi 22 janvier:

La Grande Odyssée WF 2024 - à 11h, Domaine de Chamechaude - Col de Porte

Mercredi 29 janvier:

Challenge des nocturnes de Chartreuse, à 19h - Domaine nordique, Saint-Hugues de Chartreuse

Du 31 janvier au 2 février :

SAMSE Biathlon National Tour - Domaine de Chamechaude, Col de Porte

Samedi 1 et dimanche 2 février :

Raidlight Winter Trail, Saint-Pierre de Chartreuse

Les rendez-vous de l'attrape-mots - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 8 et dimanche 9 février :

Initiation au Biathlon tir à l'arc - journée - Plateau de Flin, Saint-Hugues de Chartreuse

Vendredi 14 février :

Cinéma itinérant, Cinébus - À partir de 18h30 et 20h - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 15 février :

Vernissage exposition photographique "Derrière l'objectif" - À 17h - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Les jeudis 13, 20, 27 février et 6 mars :

Bal folk des 4 jeudis - À partir de 18h00 - Salle Hors-Sac, Saint-Pierre de Chartreuse

Le 13, 21, 27 février et 6 mars :

Nocturnes de ski alpin station du Planolet - à 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

Du 15 au 23 février :

Exposition photographique "Derrière l'objectif" - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 21 février :

Descente aux flambaux, station du Planolet - à 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

Mercredi 26 février:

"Après-midi jeux de société" - De 14h à 18h - Bibliothèque municipale, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 2 mars:

Festival "BD Bulles et Flocons" 3ème édition - De 10h à 18h - Salle du Conseil, Salle des Arts, Salle des Associations, Saint-Pierre de Chartreuse

Mardi 4 mars:

Mardi gras, station du Planolet - à 18h, Saint-Pierre de Chartreuse

Mercredi 5 mars:

"Après-midi jeux de société" - De 14h à 18h - Bibliothèque municipale, Saint-Pierre de Chartreuse

Jeudi 6 mars:

Descente aux flambaux, station du Planolet, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 7 mars:

"Magnifique Printemps" rencontre avec l'auteur Eddy L. Harris - à 19h - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse









Du 15 au 23 février 2025





Retrouvez tous les événement à venir sur :

chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/





Venez vous initier au Biathlon-tir à l'arc et ou au tir à l'arc. ce combo de ski et de tir à l'arc garantit un bon moment en famille ou entre amis.

Le samedi sera consacré à l'apprentissage du tir à l'arc.

Le dimanche se dérouleront des « courses » par niveau (ski de fond + tir à l'arc) En cas de manque de neige, le ski sera remplacé par la course à pied.

Vous souhaitez participez ? Inscrivez-vous!

- Par mail à skisainthugueslesegaux@gmail.com
 En précisant pour chaque participant le nom, prénom,
 âge, coordonnés (téléphone et mail) et votre niveau
 de ski de fond (débutant, moyen, bon)
- > Sur internet:

payasso.fr/skidefondsainthugues/inscriptionbiathlontiralarc

Inscription payante:

10 € pour l'inscription à la course et à l'initiation tir à l'arc. 5 € pour l'initiation tir à l'arc uniquement (samedi)

Vous pourrez également sur place :

Louer des skis, chaussures et bâtons de ski de fond, prendre des cours de ski de fond ou profiter des diverses animations!





Retrouvez tous les événement à venir sur :

chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/

DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE RECRUTE:

- Un stagiaire sur le thème de l'itinérance et du PDIPR (H/F)
- Un Conservateur pour la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse (H/F)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE RECRUTE :

- Un Conservateur pour la mise en place d'un Observatoire de l'Habitat et du Foncier (H/F)

LES CLÉS DE CHARTREUSE RECRUTE :

- Un Agent d'entretien polyvalent (H/F)

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISÈRE RECRUTE :

- Des contractuels de niveau B et C (H/F)

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur : saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi



ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2024





NAISSANCES:

- > Lana OLIVA SANCHEZ, fille de Mathieu SANCHEZ et Miléna OLIVA, le 14 mars 2024
- Adelaïde SESTIER, fille de Julien SESTIER et de Sarah AULON, le 11 avril 2024
- ▶ Léo PIEROTTI, fils de Thomas PIEROTTI et de Malika GRANGE, le 17 mai 2024
- > Emy AUBONNET, fille d'Antoine AUBONNET et de Léa PEYROCHE, le 7 juin 2024
- > Nil GUILMIN, fils de Tom GUILMIN et de Laure SESTIER, le 16 Juillet 2024
- > Paola VIRARD, fille de Stéphane VIRARD et d'Emily DI FRANCO, le 9 août 2024
- > Victoire BERTHON, fille de Mickaël BERTHON et de Fiona MAILLET, le 23 octobre 2024
- > Raffaele REY, fils Vincent REY et de Léa MORESCO, le 30 novembre 2024



MARIAGES:

- > Mark BROWNING et Fabienne ALAIX, le 20 janvier 2024
- > Hugo GÉRENTE-LAPIERRE et Elodie TESTARD, le 10 août 2024
- ➤ Jean-Pierre CARRÈRE et Fabienne PONTHENIER, le 12 octobre 2024
- > Ange BATHELIER et Inelly VIZCAY LATAMBLÉ, le 23 novembre 2024



DÉCÈS:

- > Michel MIGNOT, le 8 janvier 2024
- > Edwige LARGILLER née PINCEEL, le 26 janvier 2024
- ➤ Georges ICHTCHENKO, le 10 février 2024
- > Robert VECCHIO, le 15 février 2024
- > Marc GAUDE, le 15 mars 2024
- > Claudine GOLLAIN née VIARD, le 24 avril 2024
- > Raymond GAUDE, le 25 avril 2024

- > Stéphane BARDIN, le 2 août 2024
- > Pierre BRUNET, le 17 août 2024
- > Sylvain GUILMIN, le 2 octobre 2024
- > Gaston PIRRAUD, le 10 novembre 2024
- > Faustin GARCIA, le 22 novembre 2024
- > Guy MICHEL-MAZAN, le 4 décembre 2024

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

RÉAPRENDRE A ÊTRE UN VILLAGE DE MONTAGNE ET GÉRER AVEC AMBITION LA TRANSITION



Depuis les années 1900, avant les remontées mécaniques, les touristes venaient à Saint Pierre de Chartreuse pour profiter de la neige l'hiver et de la montagne l'été. La reine Victoria a initié ce développement par sa visite en 1880 et contribué à la notoriété de notre massif. Une neige qui arrive en abondance le dimanche avant Noël suivie par un soleil éclatant et le brouillard dans la plaine est une chance. Il faut savoir la maîtriser et en profiter. D'abord il faut se lever tôt pour assurer un déneigement en continu, racler la neige tassée par la circulation pour éviter la formation de glace, enlever la neige par camion dans les centres de village... On parle beaucoup du réchauffement climatique et de la fin du ski en Chartreuse. Mais l'élévation de la température depuis les années 1900 est à ce jour de 1,2°C. Avec + 1,5°C, seulement 4% des stations de ski doivent cesser leur activité. « Et le discours sur la fin prochaine du ski agace beaucoup! Il n'y a qu'un pseudo fondement scientifique » écrit Laurent Vanat, expert de l'économie des stations de ski. Aussi le ski reste encore porteur de la transition en nous permettant d'innover pour créer de la valeur autour des installations existantes. D'autant que même si seulement 9% de la population française pratique le ski, ces dernières vacances de Noël ont montré une tendance croissante pour l'attrait de la destination montagne et surtout pour les stations de moyenne altitude; ce que nous n'avons pas constaté chez nous. Laurent Reynaud, directeur de Domaine skiable de France a écrit : « une remontée mécanique en sommeil n'est pas une remontée mécanique à l'abandon. On peut ne pas avoir tourné depuis cinq ans et garder l'ambition de fonctionner lorsque les conditions sont réunies ». Mais il faut de l'ambition et une vision à long terme. Malheureusement la communauté de communes Cœur de Chartreuse n'en n'a pas et n'est pas aidée par notre Municipalité. Pourtant nos installations ont été implantées pour rendre les gens heureux. Et lorsque nous avons la chance d'avoir de la neige, ne boudons pas notre satisfaction d'apporter des moments de bonheur en faisant tourner nos remontées mécaniques.

Rappelons que le télésiège la Combe de l'ours a été construit en 2006 pour constituer l'épine dorsale du domaine skiable. Il est maintenant totalement payé. La CCCC a réalisé 50% de la visite quinquennale. Il reste 300 000 euros à investir. En 2021, l'exploitation autour de cette installation par une société de Savoie, a atteint le petit équilibre sans la période de Noël. Lors de l'hiver 2008-2009, avec un enneigement comparable à cette année, le chiffre d'affaires des vacances de Noël avait été de 600 000 €. En tenant compte de l'inflation et de la fréquentation des autres stations, le chiffre d'affaires aurait atteint cette année le million d'euros, de quoi rembourser cette grande visite, l'annuité des emprunts et les salaires du personnel pour toute la saison, permettant d'attendre les vacances de février avec sérénité. Mais pour cela, au lieu de se lamenter sur la dette, en mélangeant amortissements et charges à payer dans un discours politique, il faut avoir une vision à long terme et innover pour l'utilisation 4 saisons des remontées mécaniques, comme la STASS TELECHARMEY en Suisse ; au lieu de fermer les installations qui ont fonctionné l'été pendant près de soixante-dix ans pour la plus grande satisfaction de nos clients (de 1951 à 2016). Redonnons du bonheur et des moments d'évasion aux habitants et estivants en utilisant les sports d'hiver comme moteur économique de la diversification des activités. Retrouvons la centaine d'emplois perdus depuis 2017. « Nous avons besoin d'une montagne vivante et habitée » dit Nathalie Faure Vice-Présidente déléguée à la montagne du département de l'Isère.

Yves GUERPILLON, Conseiller municipal (Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)

MÉDECINS - MAISON MÉDICALE

Dr ARNOUX Fanny et Dr ROSSARY Luc www.medichartreuse.fr/ 04 76 56 73 80

PHARMACIE

Dr MOTTET Sophie 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

TARADE Christophe - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

BUCCI Vincent - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

NAU Madeleine - 06 09 44 17 68

SAMU - 15

SECOURS EN MONTAGNE - 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS:

(Horaires d'hiver à partir du 1er novembre)

Lundi : 13h à 17h Mardi : 8h à 12h Mercredi : 8h à 12h

Jeudi: 8h à 13h / 14h à 17h

Vendredi: 13h à 17h

Samedi: 8h à 12h / 13h à 17h

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT:

Mardi : 14h30 à 16h30 Samedi : 9h à 12h



PENSEZ AU COVOITURAGE!

Pour plus de renseignements consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00 samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30

Cantine: 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire: 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

ADMR ST-LAURENT DU PONT

04 76 06 44 14

AIDES À DOMICILES:

Françoise ARCHER: 07 57 51 16 71

Amandine PFLIEGER: 06 99 32 15 57

Frédérique PERET-BY: 07 82 27 96 91

Les Clés de Chartreuse: 06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST-LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

OFFICE DE TOURISME ST-PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

RAPPEL RÈGLEMENTATION MEUBLÉ DE TOURISME

saintpierredentre

saintpierredentremont.org/savoie/meublesde-tourisme-et-chambres-dhotes/

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

Suivez l'actualité sur :

www.parc-chartreuse.net/actualites/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE

CHARTREUSE 04 76 66 81 74

Suivez l'actualité sur : coeurdechartreuse.fr/





100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION







TÉLÉCHARGEZ L'APPLI!







Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI

Rédaction, conception graphique, envoi par email: Lucie BOUVET Crédits photos: Jeanne GERONDEAU, Eric DAVIAUD, Jérôme BARRIS, CIAE.



